

MAIRIE DE WARLUIS

60430



Arrondissement de Beauvais

Canton de Beauvais-2

Warluis, le 11/07/ 2022

Madame, Monsieur,

Voici le compte-rendu simplifié de la réunion du Conseil Municipal du 13/06/2022. Si vous le souhaitez, vous pouvez consulter le compte-rendu détaillé de cette séance sur le site internet de la commune ou dans les panneaux d'affichage. Elle s'est déroulée dans la salle de la Mairie, était ouverte au public.

Faisons ici le point sur les travaux :

- **Les travaux du lotissement** : les opérations de voirie, d'assainissement et de mise en place des réseaux préalables aux constructions sont en cours.

-Le syndicat des sources de Silly Tillard qui gère la distribution de notre eau et l'entretien de notre réseau a fait changer la buse de la **rue Buquet** en raison de sa vétusté. Ces travaux ont duré un peu plus de 3 semaines. Il est certain que cette opération devrait permettre de continuer à assurer un service de bonne qualité. Il appartient maintenant à la commune d'aménager les caniveaux et les trottoirs. Toutefois compte tenu du carnet de commandes de l'entreprise choisie, cette réalisation est prévue pour le début de l'année 2023

-Le revêtement de la départementale 1001 et de la RD 513 est totalement refait. Les travaux ont été conduits de mains de maître. Sous la houlette des services du département, l'entreprise COLAS Senlis a réalisé sans aucun doute une performance eu égard à la circulation sur la RD 1001. Les riverains qui ont subi bien entendu les nuisances inévitables de ce chantier apprécient aujourd'hui la différence sonore du roulement des voitures. *Je lance toutefois un appel non seulement aux warluisiens mais à tous les usagers de cet axe de grande circulation.* Une route bien bitumée ne veut pas dire « droit d'accélérer ». *La traversée de notre village est toujours soumise aux mêmes règles du Code de la route.* **La vitesse est limitée.** De même, **le stationnement est lui aussi soumis aux mêmes règles** de droit commun : **il est interdit de se garer, de stationner même une minute devant un bateau, une ligne jaune, une entrée de parking ou un portail.**

-Rue de l'Eglise, rue des Noyers, rue du Chêne Godard et rue des écoles, **la première tranche de rénovation de l'éclairage public** prévue au mois de mai a commencé mais a été stoppée du fait d'un retard dans la livraison des crosses et des lampes. Ce matériel est enfin arrivé et sera **mis en place à partir du 18 juillet.** Ce renouvellement devrait nous permettre des économies d'énergies appréciables.

-**Les 2 bornes de recharges électriques** ont été posées. Il faut toutefois attendre qu'elles soient raccordées au réseau électrique. L'intervention est prévue fin août. Opérationnelles, ces bornes permettront aux propriétaires de véhicules électriques de recharger leur batterie.

-**Les jeux** qui doivent équiper la cour de récréation de l'école maternelle doivent enfin être livrés et installés en juillet et août. Nécessitant la pose de dalles spécifiques cette installation est programmée en plusieurs interventions. Les équipements de l'école primaire viennent d'être livrés. Il s'agit d'un parcours d'équilibre qui sera mis en place dans le jardin de l'école.

Ces deux équipements seront accessibles aux élèves durant les temps scolaires et aux enfants qui fréquentent l'ACM de Warluis durant le temps de garderie, les mercredis et périodes de vacances.

Les beaux jours nous donnent envie de nous retrouver. Brocante, fête communale, Olympiades de l'école et Feu de la St Jean ont été des réussites. Merci à tous les bénévoles qui en donnant de leur temps ont permis tous ces moments de convivialité.

Nous vous donnons rendez-vous, comme l'année dernière, le jeudi 14 juillet :

- à partir de 21h sur la place communale pour la retraite aux flambeaux
- à 22h30 sur le terrain de sport derrière la mairie pour un feu d'artifice tiré comme à Beauvais en zone urbaine.

Bien cordialement

La Maire



Dominique Moret

BIEN VIVRE A WARLUIS

Avec l'été nous profitons de l'extérieur. Alors quelques petits rappels des règles qui visent simplement à ce que nous vivions le mieux possible. Il semblerait que quelques personnes les aient déjà oubliées !

1° **Veiller à ne pas gêner vos voisins et à respecter les horaires de jardinage et de bricolage :**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h 30

2° **Il est interdit par arrêté préfectoral de brûler des végétaux.** Les déchets verts peuvent être mis dans les sacs en papier de l'agglomération et sont à mettre le dimanche soir à la porte de votre domicile. Toutefois, ne sortez pas vos sacs 3 jours à l'avance. Cela évitera qu'ils se craquent lors du ramassage. Vous pouvez aussi les porter au point vert de Warluis. Si vous avez des grosses branches ou racines il vous faut les porter à la déchetterie.

3° **Vous bricolez : les pots de peintures, d'huile, les coupes de bois, de placo etc.... doivent impérativement être portés à la déchetterie (Beauvais, Bailleul sur Thérain ou Auneuil).**

BIEN VIVRE DANS NOTRE PAYS

La COVID est toujours là. N'hésitez pas à porter le masque dès que vous êtes dans un espace clos. Pour les plus âgés pensez à votre 4^{ème} dose. La vaccination n'empêche pas les contaminations mais elle empêche les formes graves.